



Fiche technique Jet du poids par installation

État: 24.03.2012 / jost/mo/cv

Nombre	Matériel	Nombre	Personnes
1	Cercle pour jet du poids, diamètre 2.15m	1	Chef d'installation
1	Butoir	1	Secrétaire
1	Chevillière min. 20m	1	Personne pour mesurer le point de chute
1	Fiche	1	Personne pour mesurer sur le cercle
3 de chaque	Poids 7.26 kg, 6.0 kg, 5.0 kg, 4.0 kg, 3.0 kg, 2.5 kg	1	Maniement du tableau
1	Balai	1	Retour des poids
1	Râteau		
5	Chiffons		
1	Sous-main et crayon		
1	Chaise		
1	Parasol		
1	Tableau (championnats)		

Jury Jet du poids

2. Déroulement du concours

- 2.1 Procéder à l'appel dans l'ordre tiré au sort.
- 2.2 Les participants ont droit à deux lancers d'essai. Dans les concours de lancer, ceux-ci seront effectués après appel du nom conformément à l'ordre tiré au sort et sous la surveillance du jury (mesure de sécurité).
- 2.3 Appeler le/la premier/ère lanceur/euse et le /la suivant/e (par ex. «Huber – se prépare Müller»).
- 2.4 Surveiller l'exécution correcte du lancer.
- 2.5 Mesurer les essais:
Chaque lancer est immédiatement mesuré après l'essai depuis le bord arrière du point d'impact resp. de chute du poids, qui se trouve le plus près du bord intérieur du butoir, le long d'une ligne droite à partir du point d'impact resp. de chute jusqu'au **centre du cercle** resp. arc de cercle. Pour déterminer la performance, la chevillière tendue doit être placée de sorte à pouvoir lire la performance sur le butoir. Il faut indiquer la performance en centimètres entiers; pour les performances situées entre deux, il faut prendre le centimètre inférieur le plus proche.
- 2.6 Après le troisième passage, trois essais supplémentaires sont généralement accordés aux huit premiers classés et aux ex-æquo au huitième rang (Voir règle IWR 180.20 "performance identique"). Le tour final est organisé dans l'ordre inverse. Si un athlète renonce au tour final, la performance du tour de qualification est retenue. Suite au désistement d'un/e athlète ayant le droit de disputer le tour final, aucun/e autre athlète ne peut être repêché/e. N'est pas valable pour les meetings C, seulement pour les championnats.
- 2.7 S'il y a huit participants/es ou moins il n'y a pas de tour de qualification. Ils ont tous droit à six essais. Il n'est pas exigé qu'un des trois premiers essais soit valable.
- 2.8 Seuls trois essais sont autorisés en concours multiple.

3. Essais nuls

L'essai est nul si le/la concurrent/e

- a) touche le bord supérieur ou la surface supérieure du butoir ou le sol à l'extérieur du cercle avec n'importe quelle partie du corps après avoir pénétré dans le cercle pour exécuter l'essai;
- b) laisse tomber le poids pendant l'essai;
- c) quitte le cercle avant que l'engin n'ait touché le sol;
- d) en quittant le cercle ne pose pas complètement le premier pied en dehors, derrière la ligne de prolongement latérale marquant la moitié du cercle;

4. Règles générales

- a) Le jury peut permettre à un athlète, inscrit à une épreuve de course ou de lancer se déroulant simultanément, d'effectuer les essais dans un autre ordre, que celui prévu par le tirage au sort. Dans ces conditions un athlète ne peut toutefois effectuer qu'un seul essai par passage (on ne peut pas rattraper les essais manqués).
- b) Tous les lancers à partir du cercle ne sont valables que si l'engin tombe à l'intérieur des bords intérieurs des lignes du secteur qui forment un angle de 34,92° au lancer du poids. L'engin qui tombe ne doit pas toucher les bords intérieurs des lignes du secteur.
- c) Si aux concours de lancer un essai est inutilement retardé, il peut être jugé nul. Le jury d'appel doit sanctionner un deuxième retardement pendant le concours par l'exclusion du concours. Les performances réalisées jusque-là restent valables (IWR 180.17).
- d) Pour toutes les épreuves de lancer (y.c. lancers d'essai), l'engin doit être rapporté vers la ligne blanche ou le cercle. *Il ne doit en aucun cas être lancé.*
- e) La technique de la roue n'est plus autorisée.
- f) À condition qu'au cours d'un essai il n'y ait pas eu d'infraction aux règles, il est permis d'interrompre un essai, de poser l'engin et de quitter le cercle, avant de reprendre la position stationnaire et de recommencer l'essai. Il est permis d'interrompre l'essai, de poser l'engin et de quitter le cercle un nombre de fois quelconque pendant le temps mis à disposition.

5. Mesures préventives

- L'athlète ne sera pas autorisé à utiliser un support de quelque nature que ce soit - par exemple, attacher deux ou plusieurs doigts ensemble avec du sparadrap ou utiliser des poids attachés au corps, - qui, de quelque façon, aide l'athlète à effectuer son lancer. Si du sparadrap est utilisé sur les mains et les doigts, ce bandage peut attacher ensemble des doigts contigus à la condition que cela n'ait pas pour résultat d'empêcher deux ou plusieurs doigts attachés ensemble de bouger séparément. Le bandage devra être montré au chef-juge avant le début de l'épreuve.
- Il n'est pas permis d'utiliser des gants, à l'exception du lancer du marteau. Dans ce cas la face supérieure et la face inférieure doivent être lisses et le bout des doigts, à l'exception du pouce, doit être ouvert.
- Afin d'avoir une meilleure prise, il est permis d'enduire les mains d'une substance appropriée ou de porter des gants dans le cas des lanceurs de marteau. Les lanceurs de poids peuvent également appliquer de telles substances sur leur cou. De plus les concurrents du lancer du poids ou du disque ont le droit d'enduire leur engin de craie ou d'une substance comparable, qui s'enlève facilement et ne laisse pas de traces.
- Pour protéger la colonne vertébrale des blessures, le concurrent peut porter une ceinture en cuir ou autre matériau adéquat.
- Au lancer du javelot, le concurrent peut porter une protection au coude.
- Un concurrent peut porter d'autres protections, par ex. une genouillère, à condition qu'elle soit approuvée par l'IAAF pour raisons médicales.

6. Cercle de lancer

Le cercle doit être fait en bande de fer, d'acier ou autre matériau approprié, dont le haut sera à niveau avec le sol à l'extérieur. Le sol autour du cercle pourra être en béton ou matériau synthétique ou asphalte.

L'intérieur du cercle pourra être en béton, asphalte ou autre matériau dur mais non glissant. La surface de l'intérieur doit être plate et être situé 1,4 - 2,6 cm en dessous du niveau supérieur de la bande du cercle.

Pour le lancer du poids un cercle portatif satisfaisant à toutes ces caractéristiques est autorisé.

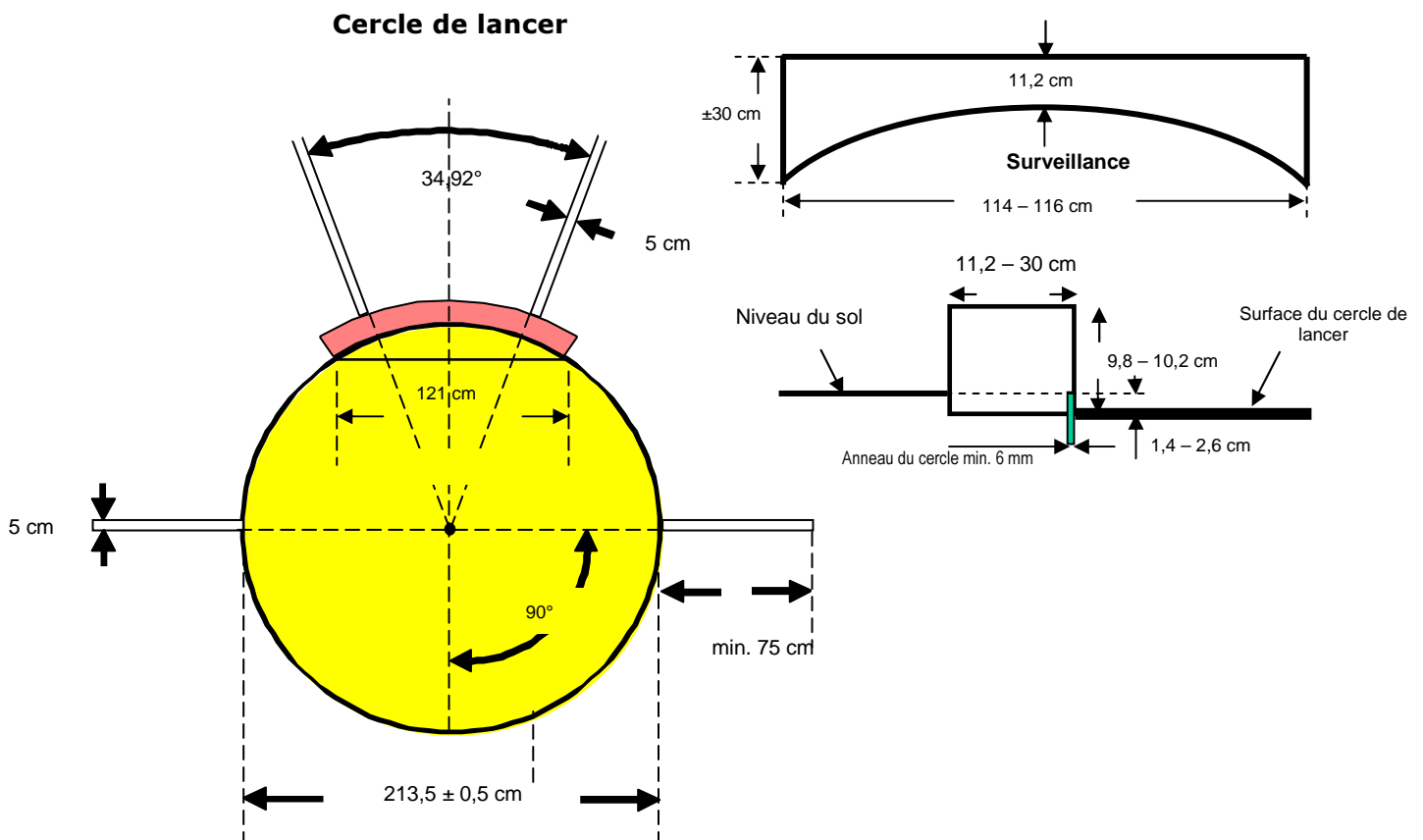
Le diamètre intérieur du cercle de lancer doit être de 213,5 cm \pm 0,5 cm pour les lancers du poids et du marteau et de 250 cm \pm 0,5 cm pour le lancer du disque. La bande du cercle doit avoir une épaisseur d'au moins 6 mm et être peinte en blanc.

Le marteau peut être lancé à partir d'un cercle de lancer du disque pourvu que le diamètre de celui-ci ait été réduit de 250 cm à 213,5 cm en plaçant à l'intérieur une couronne circulaire (18,25 cm de large).

Des lignes blanches de 5cm de large seront tracées vers l'extérieur du cercle et à partir du haut de la bordure métallique sur une longueur minimale de 75cm de chaque côté. Elles peuvent être peintes ou faites de bois ou d'un autre matériau approprié. Le bord arrière de la ligne blanche constituera le prolongement d'une ligne théorique passant par le centre du cercle et perpendiculaire à l'axe du secteur de chute (voir dessin).

Le concurrent n'a pas le droit de jicler ou de mettre une substance quelconque dans le cercle de lancer, ni sur ses chaussures ; il n'a pas non plus le droit de rendre rugueux la surface de l'intérieur du cercle.

Butoir selon IAAF - Spécifications



Secteur de lancer du poids, du disque et du marteau

Mesures pour marquer les lignes du secteur

